



**SUJET : HOPITAL EHPAD MEDICO-SOCIAL ESPIC ACHATS COOPERATIONS
FINANCES LOGISTIQUE**

Electricité: le Resah estime à 9 millions d'euros les économies des 500 établissements du groupement d'achat interrégional

PARIS, 31 octobre 2014 (APM) - Le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) a estimé vendredi dans un communiqué à environ 9 millions d'euros sur 14 mois les économies que réaliseront les quelque 500 établissements de santé et médico-sociaux membres du groupement d'achat interrégional de fourniture d'électricité et ne se fournissant plus aux tarifs réglementés, qui doivent augmenter samedi.

"Les tarifs réglementés de l'électricité vont augmenter de 3,4% à 5% pour les tarifs verts (ceux qui s'appliquent aux gros consommateurs comme les hôpitaux) et de 2,5% à 5% pour les tarifs jaunes (ceux qui s'appliquent aux consommateurs moyens comme les maisons de retraite) à compter du 1er novembre", indique Resah en mentionnant un arrêté publié vendredi au Journal officiel.

Le groupement d'intérêt public (GIP) Resah se félicite toutefois que cette hausse pour les hôpitaux et maisons de retraite ne s'appliquera pas aux établissements publics et privés à but non lucratif ayant décidé de regrouper leurs achats d'électricité à travers le groupement de commandes interrégional qu'il coordonne.

A la suite d'une campagne d'appels d'offres menée en commun, ces établissements ont choisi de basculer leurs achats d'électricité sur le marché libre à partir de samedi. Le marché a été notifié "quelques jours avant" la hausse des tarifs réglementés, note Resah.

En additionnant les économies sur achats réalisés par rapport aux tarifs historiquement appliqués aux membres et l'augmentation de prix évitée, le Resah évalue le gain total à environ 9 millions d'euros sur 14 mois (énergie et distribution) soit 9,3%.

Le 8 octobre, Resah avait indiqué dans un communiqué que l'appel d'offres avait porté sur un volume d'achat d'électricité de 1,2 TWh/an. C'est "le premier appel d'offres public de cette ampleur jamais lancé", avait-il souligné, en estimant alors l'économie à plus de 6 millions d'euros avant la hausse des tarifs réglementés.

La quasi-totalité des marchés de fourniture d'électricité a été attribuée pour une durée de 38 mois.

Les fournisseurs retenus sont GDF Suez (67% du volume attribué), Vattenfall Energies (26%) et Electricité de France (7%).

"Compte tenu du succès de cette première campagne d'achat commune à l'échelle nationale", le Resah a décidé "de lancer d'ici la fin de l'année de nouvelles vagues d'achat groupé d'électricité auxquels seront invités à participer tous les établissements du secteur sanitaire et médico-social".

cb/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

CBRJV003 31/10/2014 13:23 ACTU